

# La Mairie de Sainte-Marie de Ré

OUVERTURE DES LES HALLES DE SAINTE-MARIE DE RÉ



## LE DOSSIER DE CANDIDATURE

### LES ÉLÉMENTS À FOURNIR:

Chaque candidat aura à produire un dossier de candidature complet comprenant les pièces suivantes :

- **Un dossier de présentation** du candidat et de son expérience, avec ses références, dans le commerce et un argumentaire sur les atouts du candidat à l'attribution de l'autorisation d'occupation du domaine public communal ;
- **Un dossier administratif** comprenant :
  - l'extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés ou équivalent ;
  - une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales pour les trois dernières années ou les trois derniers exercices clos ;
  - une attestation sur l'honneur de non condamnation pour entrave à la législation du code du travail.
- **Une présentation de l'activité**, les moyens humains, produits commercialisés, périodes d'ouverture, le projet de développement commercial, les fournisseurs et approvisionnements, ainsi que de la grille tarifaire des produits vendus.

**DATE LIMITE DE REMISE DES CANDIDATURES : 15/02/2019**

*L'appel à candidatures ne relève pas de la réglementation applicable aux procédures de marchés publics.*

#### Contact / Renseignements – Mairie de Sainte-Marie de Ré :

32, rue de la République – CS 20010 –  
17740 Sainte-Marie de Ré  
[www.mairie-sainte-marie-de-re.fr](http://www.mairie-sainte-marie-de-re.fr)

Téléphone : 05 46 30 21 24  
Fax : 05 46 30 15 64  
E-mail : [info@saintemariedere.fr](mailto:info@saintemariedere.fr)